

**UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR**  
*Direction des Affaires Juridiques,  
Institutionnelles et de la Modernisation*

Arrêté DAJIM n° 38 /2022

**LE PRESIDENT D'UNIVERSITE COTE D'AZUR,**

VU le Code de l'Éducation,

VU l'Ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,

VU le Décret n°82-453 du 28 mai 1982 ;

VU le Décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,

VU l'élection de M. Jeanick BRISSWALTER, en qualité de Président d'Université Côte d'Azur lors du Conseil d'administration du 9 janvier 2020,

***ARRETE***

**ARTICLE 1 :**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer au nom du Président d'Université Côte d'Azur les documents administratifs en lien avec la santé et la sécurité, pour l'Unité de Recherche dont ils ont la responsabilité, à :

- M. CHRISTENSEN Nelson, ARTEMIS
- Mme MEUNIER Fanny, BCL
- Mme LACAS-GERVAIS Sandra, CCMA
- Mme BONHOMME Béatrice, CTEL
- M. VALLAR Christian, CERDACFF
- M. LERAY Grégoire, CERDP
- M. PELLEGRINETTI Jean-Paul, CMMC
- Mme ASKENAZY Florence, CoBtek
- M. BOUCAUD Philippe, CRHEA
- M. JEAN Grégori, CRHI
- Mme THERY Isabelle, CEPAM
- Mme SABOURAULT Cécile, ECOSEAS
- M. RUMPALA Yanick, ERMES
- M. JOSSELIN Didier, ESPACE
- M. NAHON Jean-Louis, IPMC
- M. ALLEGRET Jean-Pierre, GREDEG
- Mme MAYRHOFER Ulrike, GRM
- M. NOSELLI Stéphane, IBV
- M. MEIERHENRICH Uwe, ICN
- M. MALLET Frédéric, I3S
- M. GILSON Eric, IRCAN
- M. CASTAGNONE Philippe, ISA
- Mme MILLET-DEVALLE Anne, LADIE
- M. STEE Philippe, LAGRANGE
- M. ZORY Raphaël, LAMHESS
- Mme MILHABET Isabelle, LAPCOS

**UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR**  
**Direction des Affaires Juridiques,**  
**Institutionnelles et de la Modernisation**

- M. STARAJ Robert, LEAT
- Mme CHIARUTINI Ana, LINE
- Mme BERTINI Marie-Joseph, LIRCES
- M. AUBERGER Patrick, C3M
- M. DOGLIO Alain, MICORALIS
- M. d'ANGELO Yves, LJAD
- M. COUNILLON Laurent, LP2M
- M. JACQUEMOD Gilles, Polytech'Lab
- M. STACCINI Pascal, RETINES
- M. PELISSIER Nicolas, SIC.Lab/Méditerranée
- M. POURCHER Thierry, TIRO-MATOS
- M. ARASZKIEWIEZ Jacques, TRANSitionS
- Mme POTOT Swanie, URMIS
- M. DELLAMONICA Jean, UPR Clinique
- M. GUITTARD Frédéric, Nice Lab
- M. SOSSON Marc, GEOAZUR
- M. HUYET Guillaume, InPhyNi

Etant précisé que l'ensemble de ces documents administratifs des Unités de Recherches, en lien avec la santé et la sécurité, devront être communiqués aux Directeurs administratifs de campus.

**ARTICLE 2 :**

Toute subdélégation de signature est prohibée. Tout document signé en application du présent arrêté doit comporter sous la signature de son auteur, la mention en caractères lisibles de son prénom, de son nom et de sa qualité, ainsi que « pour le Président et par délégation ».

**ARTICLE 3 :**


Le présent arrêté est soumis à publicité. Il sera publié sur le portail internet d'Université Côte d'Azur et consultable de manière permanente au sein de la Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et de la Modernisation de l'Université.

**ARTICLE 4 :**

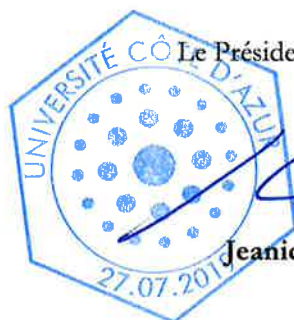
Le Directeur Général de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté

Nice, le **11 MAR. 2022**

Le Président d'Université Côte d'Azur,



**Jeanick BRISSWALTER**



The seal of the University of Côte d'Azur is a blue hexagon with a circular center containing a pattern of dots. The text 'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR' is written around the top inner edge, and '27.07.2011' is at the bottom.

Copie :

M. le Recteur

M. le DGS

M. le DGSA chargé de la coordination des sites

M. le Responsable du Pôle prévention Hygiène et Sécurité

Intéressé.e.s